Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table – Province de Namur A.P. des clubs du 14 mai 2022 à Leuze. P.V. n°AP2 SAISON 2021/2022

Séance ouverte à 14h30.

Membres présents :

Mme C. FOLIE, I. PIETQUIN, S. VANCRUTSEN;
MM., P NOEL, J.-C. OGER, B. VAN KERM, P. WINAND.

Membre excusé:

M. F. FREDERIC

1. Vérification des pouvoirs :

67 clubs présents dont 6 délégations sur 78 clubs.

Total des voix représentées : 168.

Majorité absolue : 85 voix.

2. Approbation du P.V. de l'A.P. du 3 septembre 2021

Le PV est approuvé à l'unanimité des clubs présents.

3. Allocution de M. Pascal NOEL, président FF du C.P.:

M. Pascal NOEL, président :

- Au nom du comité provincial, je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée provinciale et remercie le club de Leuze pour son accueil.
- Cette saison a pu aller à son terme mais a été difficile pour tout le monde, nous en sommes conscients. J'espère sincèrement que nous avons pu répondre à vos principales attentes.
- Lors de cette AP, nous devons procéder à deux élections : une pour le renouvellement du CP et l'autre pour le renouvellement des membres effectifs de l'AFTT.
- Nous avons eu l'heureuse surprise de recevoir plusieurs candidatures pour ces élections si bien qu'il y aura pour les deux élections plus de candidats que de postes disponibles.
- Francis FREDERIC, après 51 ans passé au CP, a décidé de prendre sa retraite bien méritée. Il n'est malheureusement pas présent aujourd'hui. Je vous propose une minute d'applaudissement en son honneur.

4. Rapport de M. Philippe WINAND, secrétaire provincial :

- Après la saison blanche 2020-21, cette saison, qui a été à son terme, était tout aussi particulière en terme de forfaits. Nous avons malheureusement enregistré un record avec 26 forfaits généraux en messieurs et 2 en dames.
- Au niveau du nombre d'affiliés nous avons subi une perte d'un peu plus de 6% par rapport à la saison 2018/19 qui était la dernière à s'être déroulée normalement.
- Il vous est demandé pendant l'intersaison de vérifier les données personnelles de vos joueurs et répercuter dans l'espace personnel les données modifiées telles que adresses mail , domicile, téléphone.
- Les demandes d'inscriptions sur la liste des transferts sont possibles jusqu'au 20 mai, soit par l'espace personnel, gratuitement, soit par recommandé. La confirmation pourra aussi se faire via l'espace personnel sans frais à partir du 21 mai jusqu'au 5 juin. Les formulaires papier pour ceux qui n'utilisent pas l'espace personnel sont disponibles sur le site de l'AFTT : AFTT.be, secrétariat, le coin des documents.

5. Rapport de M. Jean-Claude OGER, trésorier provincial :

- Pour cette saison, il est très probable que la trésorerie clôturera dans le vert mais il faut attendre les dernières factures et la vérification des comptes pour vous donner le résultat exact.
- Une somme de 3 860,60 € venant des bénéfices réalisés les saisons précédentes a été budgétisée et 3 884,18 € ont été distribués aux clubs suivant des critères et une grille de répartition établis par Monsieur Van Kerm. 25 clubs ont ainsi été récompensés pour des sommes pouvant dépasser plusieurs centaines d'euros.

Le top 3 2021-2022 est le suivant :

- Royale Palette Gembloux (N45);
- Floreffe (N83);
- o Harlue (N147).

Cette opération sera renouvelée pour 2022-2023 et la somme exacte qui sera distribuée vous sera communiquée à l'AG de début de saison.

- La facture du CPN pour 2021-2022 a été fournie aux clubs ; merci de bien vouloir la régler pour le 31 mai. Sept clubs ont droit à des remboursements ; ceux-ci seront effectués avant fin mai. Cela signifie que pour ces clubs la saison ne leur a rien coûté au niveau provincial, que du contraire ils ont gagné de l'argent.
- Pour cette saison, suite à la crise Covid, des ristournes vous ont été accordées par le CPN, à savoir 50% sur la redevance site internet et sur les inscriptions d'équipes.
- Certains trouveront probablement le montant des amendes assez important mais il est semblable à celui de 2018-2019, dernière saison « avant covid ». Félicitations pour le club d'Andenne qui avec 28 équipes interclubs n'a rien à payer au niveau des amendes.

6. Rapport de M. Pascal NOEL, responsable de la Commission technique des jeunes :

• Détection :

3 journées de détections ont été organisées en même temps que des stages. Une affiche a été réalisée et publiée sur le site, les EP et envoyée par la liste de diffusion de la province. Cette expérience sera renouvelée lors de la prochaine saison.

• Cellule technique :

Le groupe a été élargi avec 5 nouveaux jeunes. Après un arrêt lors du premier confinement, les entrainements et les stages ont été organisés en respectant les règles imposées. Le groupe a

participé aux compétitions qui étaient maintenues à savoir RONCQ en juillet (compétition reportée), IJCM en septembre et IJGE en décembre. Il restera les IYC à Hasselt et les internationaux Jeunes de la VTTL à Leuven.

Plusieurs jeunes ont performé lors des championnats de Belgique : Candice LARDINOIS, Eloïse DUVIVIER, Noan PIETTE, Alexandre PIRE, Yasmine CORYN

Et au Top 12 : Yasmine CORYN, Noan PIETTE, Alexandre PIRE, Hugo ZEMAN, Chloé DECLOUX, Eloïse DUVIVIER, Candice LARDINOIS, Sam FRANSQUET, Anaïs ROMAIN, Emily DELANNOY et Nathan DELANNOY (qui s'est malheureusement blessé lors de la compétition).

IJN
 La compétition a été annulée suite aux trop grandes incertitudes liées à la pandémie.

7. Rapport de Mme Isabelle PIETQUIN, responsable de la Commission de propagande :

CHALLENGE ONLY GIRLS

• Le challenge « Only Girls » a été une réussite. Nous avons cette année accueilli 28 participantes au club de Loyers. La nouvelle formule de tirage au sort pour la formation des équipes a été un franc succès. Ce Challenge s'appellera désormais « Only Girls Dandoy » puisqu'il est sponsorisé par Dandoy Sports. Il se déroulera le 25 mars 2023. Nous avons changé la date parce que ce Challenge est un challenge de propagande et nous estimons que c'est à la fin de la saison qu'il faut recruter.

PORTES OUVERTES

- Cette saison, nous avons 13 clubs participants. C'est un beau succès puisque nous avons 55 nouveaux affiliés.
- Grâce au nouveau contrat avec « Dandoy Sports » le chèque qui vous est offert est toujours de 75€ mais il peut aller jusqu'à 100€ sur les achats de marques « Stiga » ou « Dandoy »

INTERNATIONAUX DES JEUNES DE NAMUR

 Cette année nous allons enfin pouvoir reprendre cette compétition après 2 années d'interruption en raison de la pandémie.
 Cette belle compétition attendue par nos jeunes talents va donc pouvoir reprendre.

8. Rapport de Mme Claire FOLIE, responsable de la Commission d'arbitrage :

- Comme à chaque fin de saison, la commission d'arbitrage a pu féliciter, lors du souper des champions, les nouveaux arbitres provinciaux qui sont : Florence Batte et Cécile Thirion (Havelange) ; Corine Navaux (TT R-S-L) ; Jean-Marie Hilaire (Philippeville) ; Yori Delfosse (Tillier) ; Lynn Deneyer, Bruno Deneyer et Francis Honnay (Profondeville).
- La saison a également vu la réussite, au niveau d'arbitre national, de Cédric Collard et Dominique Harmand.
- De plus, Cédric Collard, Dominique Harmand, Philippe Dauby et Cécile Thirion ont réussi l'examen de JA régional.
- En parallèle, les contrôles interclubs se sont poursuivis sans aucun problèmes.
- Plein de nouveautés aussi pour l'organisation de nos masters :
 - un programme informatique est en cours d'élaboration au niveau de l'aile francophone;
 il devra permettre de gérer la compétition et d'envoyer directement les résultats dans les fiches individuelles des joueurs;

o afin d'éviter un quelconque débordement lors de ces masters, un arbitre de salle officiel a été systématiquement désigné et le sera dorénavant à chaque compétition.

9. Rapport de la Commission des Vétérans :

- Après une saison 2020/2021 qui n'a apporté que désolation nous étions curieux de situer la catégorie des + de 40 ans au sein de la Fédération, de ses affiliés. Force est de constater que la crainte émise sur une perte d'affiliés cette saison s'est concrétisée chez nous comme ailleurs. En plus le vieillissement de la famille pongiste devient un phénomène peu réjouissant pour l'avenir de notre sport. En exemple, la forte Fédération allemande, malgré son lot de vedettes, subit un désintérêt de sa population et pour la 1ère fois la barre des 50% des + de 40 ans a été franchie! Chez nous le Hainaut en a fait de même, Namur s'en rapproche.
- Nous puiserons dans le livre de départs pour rendre un dernier salut à ceux qui nous ont quittés cette saison : Sabrina Antonius, Jacques Antoons, Michel Ballériaux, Luc Barthélemy, Noël Bodart, Jean-Marie Charles, Joseph Gaspard, Alain Géromboux, André Marchal, Jacques Polet, Vincent Willems et autres.
- Trois des distinctions de la C.P.N.V. ont été remises à Eric Destate pour le « Fair-Play Oscar Frisque », à Stéphanie Clarot pour le « Fair-Play Martine Sibille » et au club de Somzée le « Grand Prix des Vétérans namurois » : les deux dernières récompenses seront remises à leur lauréat prochainement.
- Les épreuves officielles et amicales namuroises ont repris leur marche en avant avec un déficit d'inscriptions prévisible vu le climat ambiant et ce malgré la bonne humeur et le plaisir toujours présent dans les clubs qui reçoivent avec tact les compétitions aînées et vétérans. Sur le plan international la fidélité et la présence des namurois est reconnue, appréciée : la trace de notre Secrétaire reste marquée et l'éloge du Président mondial de vétérans envers les p'tits namurois n'est pas anodin. Trèves (37 namurois) et Rimini (12 namurois) sont les deux prochaines épreuves inscrites au calendrier de nos couleurs. Göteborg n'est déjà plus très loin ... Au plan FRBTT la nouvelle formule de participation ne fut pas un franc succès aux nationaux individuels, même si Namur fut à nouveau la plus médaillée et que dire de l'annulation du critérium national.
- Le bulletin amical des vétérans, établi sur fonds propre, relate le plus largement possible la vie des aînées et des vétérans namurois d'aujourd'hui et d'hier. Le 30ième anniversaire de la célèbre couverture rose du bulletin officiel du début, devenu amical aujourd'hui, c'est pour la prochaine saison comme ce sera le 50ième anniversaire de la Coupe des Vétérans qui est organisée depuis autant d'années en fidèle collaboration avec le club de Leuze.
- Ceci sera mon dernier rapport, je ne tenais pas à vous abreuver de chiffres pour ma dernière et 50ième année passée au sein du Comité Provincial Namurois. Si j'ai pu terminer en roue libre ces 50 ans de dirigeant je le dois à l'enthousiasme de l'équipe de cette belle Commission de vétérans initiée dès son début par l'inégalable Gilbert Hawotte, par Oscar Frisque qui lui a donné naissance en constituant la 1ère équipe autour de Freddy Romainville.

10. Rapport de M Bernard Van Kerm pour la cellule interclubs

- La difficulté rencontrée par les clubs aura été importante en raison des règles sanitaires. Pour cette raison, le CPN a décidé d'assouplir les règles pour l'inscription des équipes.
- Le premier d'une série est toujours obligé de monter, les autres mêmes s'ils sont montants, ne seront pas obligés et pourront rester dans la division.
- Un club aura la possibilité qu'une équipe descente de division.

- Un club qui aurait un regain d'inscription de joueurs aurait la possibilité d'inscrire une nouvelle équipe directement en P5 ou P2 dames. Cette mesure est aussi applicable à la P4, à la seule condition que le club augmente son nombre total d'équipes.
- Dans la mesure du possible, les équipes de P1, P2 et P3 en messieurs seront à 12 équipes.
- Concernant la nouvelle règle de composition des équipes votée au conseil national ; jusqu'ici, le troisième joueur d'une équipe ne peut avoir un classement inférieur au premier joueur de l'équipe du dessous. La nouvelle règle impose la même obligation, à la différence qu'il s'agit du troisième joueur <u>effectif</u>, c'est-à-dire qui joue effectivement (pas WO). Si un joueur est WO, le troisième effectif sera donc le quatrième joueur. Pour être effectif, le joueur doit jouer le premier point. La simple présence n'est pas suffisante.

La sanction pour non-respect reste la même qu'auparavant.

Le but de cette règle est de lutter contre les joueurs fantômes. Le revers est qu'un joueur en impossibilité le jour même de se présenter pour la rencontre risque d'embarrasser l'équipe en dessous car en général, les rencontres dans les divisions inférieures se jouent plus tôt, avec même la possibilité que le match soit terminé.

11. Elections statutaires pour le renouvellement du comité et des représentants des clubs à l'AFTT

• Comité provincial :

<u>Sont sortants et rééligibles</u> : Claire Folie, Pascal Noel, Jean-Claude Oger, Isabelle Pietquin, Sandra Vancrutsen, Bernard Van Kerm, Philippe Winand.

Est sortant et ne se représente pas : Francis Frédéric.

155

<u>Nouveaux candidats</u> : Franky Antoine, Georges Cambron, Christophe Coryn, Frédéric Grandjean, Dominique Harmand.

Sur les 166 votes exprimés, un était nul.

Résultats des votes :

10 postes à pourvoir, sont élus :

Van Kerm Bernard

Winand Philippe 154

Oger Jean-Claude 134

Noël Pascal 131

Pietquin Isabelle 126

Folie Claire 118

Grandjean Frédéric 120

Antoine Franky 93

Harmand Dominique 85

Vancrutsen Sandra 86

Ne sont pas élus :

Coryn Christophe 81

Cambron Georges

• Membres effectifs AFTT:

<u>Sont sortants et rééligibles</u> : Vincent Duvivier, Claire Folie, Pascal Noel, Isabelle Pietquin, Christophe Soumoy, Bernard Van Kerm, Philippe Winand.

Est sortant et ne se représente pas : Léon Liessens.

52

Nouveaux candidats: Franky Antoine, Frédéric Grandjean, Dominique Harmand.

Sur 168 votes, aucun n'était nul.

Résultats des votes :

8 postes à pourvoir, sont élus :

Van Kerm Bernard 159

Winand Philippe 157

Noël Pascal 131

Grandjean Frédéric 126

Pietquin Isabelle 124

Folie Claire 118

Soumoy Christophe 113

Antoine Franky 88

Ne sont pas élus :

Duvivier Vincent 76

Harmand Dominique 69

12. Interpellations

Néant

13. Clôture par le Président

Le président clôture la séance en remerciant les clubs pour la confiance portée aux membres sortants du CP et réélus. Il souhaite la bienvenue aux trois nouveaux, à savoir Franky ANTOINE, Frédéric GRANJEAN et Dominique HARMAND.

Enfin, il souhaite de bonnes vacances et donne rendez-vous à la prochaine AP de début de saison.

Séance levée à 16h30.

Le secrétaire, Le président FF,

Ph. WINAND Pascal NOEL

SITE INTERNET PROVINCIAL: www.frbtt-namur.be